



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Régularisation administrative de notre établissement de traitement et protection anti-corrosion des métaux.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

MVO

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

HUE GUILLAUME

RCS / SIRET

3 | 3 | 6 | 9 | 5 | 0 | 0 | 9 | 2 | 0 | 0 | 0 | 2 | 1

Forme juridique SARL

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)</i>
1a Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation (projet soumis à examen au cas par cas)	Régularisation administrative de notre activité de traitement et revêtement des métaux au regard des rubriques ICPE suivantes : 2940 : Application de peinture liquide par pulvérisation. 2575 : Emploi de matière abrasives : projection de sable ou grenade 2567 : Métallisation : projection de zinc en fusion. 4330 ou 4331 : liquides inflammables (en-cours d'étude) 4120 ou 4130 : Substances toxiques (en-cours d'étude)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Non concerné. Régularisation administrative du site.

La société MVO est une entreprise familiale existante depuis 1976. Notre activité depuis 40 ans consiste : à la préparation de surface par sablage ou grenaiillage, à l'application de peinture liquide par pulvérisation en passant ponctuellement par la métallisation des pièces. Notre site est déjà connu de l'inspection des installations classés, sous le seuil de la déclaration. Aucune modification n'est prévue.

4.2 Objectifs du projet

Notre projet étant la régularisation administrative de notre activité " Traitement et revêtement des métaux " Code NAF 2561Z, il n'y aura pas de travaux de démolition. Notre objectif est de pérenniser l'avenir de la société existante depuis 1976 et de continuer à faire évoluer le site tout en intégrant la réglementation ICPE et les exigences locales des services de l'Etat. Tous nos investissements sont étudier afin d'éviter ou réduire les effets négatifs de notre activité sur l'environnement et la santé humaine .

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Nous n'envisageons pas de travaux en lien avec notre remise en conformité administrative, néanmoins, le site a évolué depuis sa création, notamment : en 2010, changement de notre cabine de grenaillage, ou plus récemment, en avril 2017, nous avons inaugurer notre tunnel de peinture (21m de long, 7m de large et 7m de haut) et notre cabine de peinture (6.5m de long, 4m de large et 3m de haut). Ces derniers investissements représente un pas de géant dans notre volonté d'améliorer notre société. Tout au long de cette régularisation administrative des études seront réaliser : Mesure de bruit, contrôle des rejets atmosphériques, prélèvement d'eaux pluviales, analyse du risque foudre, étude ATEX.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

En moyenne nous traitons environ 90000m² de pièces métallique en un an (charpentes, silos, vannes...)

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à autorisation environnementale. La société étant existante depuis 40 ans, il n'y a pas de demande de défrichement, ni dérogations d'espèces protégées.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie du bâtiment : 5110m ²	5110m ²
Surface non couverte : 14359m ²	14359m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Rue de la Mer
ZI Caen Canal
14550 BLAINVILLE SUR ORNE

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 0 ° 17' 17" 126 Lat. 4 9 ° 22' 21" 967
Pour les catégories 5° a), 6° a), b),
et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d),
10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°,
38° ; 43° a), b) de l'annexe à
l'article R. 122-2 du code de
l'environnement :

Point de départ :

Long. ____ ° ____ ' ____ " Lat. ____ ° ____ ' ____ "

Point d'arrivée :

Long. ____ ° ____ ' ____ " Lat. ____ ° ____ ' ____ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site de la MVO se situe à 450 m au sud-est de la ZNIEFF de type I intitulée "Canal du Pont de Colombelles à la mer" (250013133) et limitrophe de la ZNIEFF de type II intitulée "Basse-Vallée et Estuaire de l'Orne" (250006472). ANNEXE 1
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone couverte par un arrêté de protection de biotope la plus proche de notre site se situe à 16 km au sud-est. Cette zone se nomme "Partie aval de la Seulles (Lit mineur et majeur) ANNEXE 2
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est situé à 15 Km de la Réserve Naturelle Nationale de la Falaise du Cap Romain à côté de Saint Aubin sur Mer. Et à 18 Km de la Réserve Naturelle Régionale des Anciennes carrières d'Orival à côté de Creully. ANNEXE 3
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un plan de prévention du bruit dans l'environnement de la communauté d'agglo. de Caen la Mer a été réalisé en 2016 par "ORFEA ACOUSTIQUE". D'après l'ANNEXE 4a (carte stratégique du bruit industriel) notre activité n'est pas bruyante. La D402 qui passe devant notre site, est considérée comme bruyante (voir ANNEXE 4b). La régularisation administrative de notre site ne va pas engendrer plus de trafic routier. Une étude de bruit est prévue dans le cadre du dossier.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le Site de la MVO est située dans une zone industrielle. Les monuments protégés les plus proches de notre site sont : "Le Portail du Château Colbert" à 1Km. "Le Château de Bénouville" à 1.5km et le Site "Pegasus Bridge" à 2.3km. Annexe 5.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site de la MVO est limitrophe d'une zone humide à faible prédisposition suivant l'atlas régional de la DREAL. ANNEXE 6a En période de très hautes eaux, la MVO se situe en zone verte (présence d'eau à une profondeur allant de 2.5m à 5m). ANNEXE 6b

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRNi de la Basse-Vallée de l'Orne approuvé par A.P. le 10/07/2008 portant sur le risque d'inondation par débordement. D'après les cartes (Annexe 7a, 7b et 7c), MVO est hors zonage d'aléa, hors zone inondable et limitrophe à une zone aléa faible. PPR Multi-risques prescrit le 20-05-2016 : Submersion marine. Sismicité faible : Zone 2. D'après le site de la DREAL, la MVO se trouve en dehors du zonage du PPRT du Dépôts de Pétrole Côtiers.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site fait l'objet d'une fiche BASIAS N° BNO 1400215. En juin 2002, un diagnostic de pollution de sols a été réalisé par la SOCOTEC, dans le cadre d'une cession d'une partie des bâtiments à TAILLEFER, annexe 11 conclusion "les investigations menées sur la zone étudiée nous permettent d'affirmer l'absence de pollution liée aux polluants suspectés, sur l'ensemble des sondages réalisés" (solvants aromatiques et chlorés, métaux lourds, hydrocarbures totaux et hydrocarbures aromatiques polycycliques)
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Suivant l'arrêté interpréfectoral constatant la liste des communes incluses dans la zone de répartition des "eaux des nappes et bassins du Bajo-Bathonien"
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Notre site n'est pas dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle. ANNEXE 8 La carte provient de l'ARS Normandie Pôle Santé-Environnement
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site inscrit le plus proche de la MVO, est situé à Amfréville à 6km. Ce site s'intitule : Place "Le Plain", église et mare. Il s'étend sur 5 ha. ANNEXE 9
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche est l'Estuaire de l'Orne : FR2510059 à 5 Km de la MVO. ANNEXE 10
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site classé le plus proche de la MVO, est le Pegasus-Bridge, il est situé à Bénouville à 2.3km de la MVO.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélevements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Utilisation de l'eau uniquement pour les sanitaires, douches, cuisines. Pour une consommation annuelle d'environ 100 m cube.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Site existant sans infrastructure souterraine.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Site existant pas de matériaux à évacuer.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Site existant depuis 1976. Pas de matériaux à ramener, ni utilisation de ressources naturelles du sol ou du sous-sol.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	L'inventaire de la biodiversité sera réalisé dans le cadre de l'élaboration du projet, et les éléments apportés à ce stade ne saurait être précis. Néanmoins, l'atelier étant entièrement bétonné sur son emprise totale et étant situé dans une zone industrielle, il n'est pas attendu de perturbation ou dégradation de la biodiversité existante.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Site non situé dans une zone Natura 2000 et le site le plus proche est à 5km de la MVO (Estuaire de l'Orne). Il n'y a aucun rejet d'eau en provenance de notre activité. Une étude sur nos eaux pluviales est prévue dans le cadre de notre régularisation administrative.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Notre site se situe dans une zone industrielle (Caen Canal) en limitrophe avec la Zone Portuaire Caen Canal. Ces zones sont destinés à l'accueil d'établissements industriels.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La MVO n'est pas située dans le périmètre d'un PPRt.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aucun risque minier. La commune est située dans une zone de sismicité faible (Zone 2). Un plan de prévention multi-risques de la Basse-Vallée de l'Orne est en cours d'élaboration. La commune où est située notre site est dans le périmètre de l'étude. Profondeur de nappe phréatique en période de très hautes eaux entre 2.5m et 5m de profondeur.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En moyenne nous accueillons 3 camions par jour. La régularisation administrative ne va, en aucun cas engendrer plus de trafic.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Nos cabines de peinture et de grenaillage sont dans nos ateliers. Elles n'engendrent aucune nuisance sonore en extérieur. Nous sablons ponctuellement sur notre parc extérieur. (environ 3 à 4 semaines par an). Nous allons faire réaliser une étude de bruit par un organisme de contrôle afin d'évaluer l'éventuelle gêne occasionnée lors du sablage en extérieur. A ce jour nous n'avons jamais eu aucune plainte.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Nous ne constatons, ni odeur, ni gêne olfactive en dehors de notre atelier de production grâce à la mise en place de nos cabines de peintures qui sont équipés de dispositifs d'aspiration vertical et aussi de filtres performants.
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Aucune installation mécanique n'émet de vibrations susceptibles de compromettre la santé ou la sécurité du voisinage ou constituer une gêne pour sa tranquillité. La société existe depuis 1976 et nous n'avons jamais recensé de plainte.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le site est fermé la nuit. Il n'y a pas d'éclairage.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	La cabine de grenailage et nos deux cabines de peinture sont équipées de filtres qui sont changés dès saturation. Dans le cadre de notre régularisation administrative des mesures d'émissions d'atmosphériques vont être réalisées.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	A aucun moment l'eau n'est utilisée pour notre activité. Les seules eaux usées émanent des douches, sanitaires et cuisines.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	A aucun moment l'eau n'est utilisée pour notre activité. Les seules eaux usées émanent des douches, sanitaires et cuisines.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Les boues de peintures sont retraitées en décharge spécialisée (Madeline). Les bidons de peintures sont traités chez PASSENAUD.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site existant depuis 1976.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site existant depuis 1976.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Notre site est dans une zone industrielle, avec un certains nombre d'autres sociétés elles aussi soumises à ICPE Exemple : Taillefer, Suez RV, Yves Madeline, Basse Normandie Enrobés ou encore Renault Trucks. Nous n'avons pas de données nous qui nous permettre d'affirmer ou non que l'exploitation de notre site à des incidences cumulées sur l'environnement avec ces autres sociétés.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le site est existant depuis 1976, toutefois la cabine de grenaillage a été changée en 2010 et nos deux cabines de peinture sont en place depuis avril 2017. A ce jour notre priorité est la sécurité tant au niveau de la santé humaine que le l'environnement.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous pensons que la régularisation administrative de notre site n'a pas besoin d'une évaluation environnementale car : Notre tunnel à ventilation verticale sur fosses et cabine de peinture sont ce qu'il se fait de mieux sur le marché. L'air diffusé dans le plenum, après passage dans la cabine est évacué à l'extérieur au travers les fosses recouvertes de caillebotis et filtres. Les rejets atmosphériques sont donc maîtrisés. C'est un lourd investissement qui nous permettent d'absorber environ 70% de notre application peinture. Nos boues peintures et bidons sont retraités par des entreprises spécialisées. Nous stockons nos bidons de peinture dans un local prévu à cet effet avec rétentions et murs coupe feu. Nos mélanges de peintures sont effectués par petite quantité (kit de 20kg) sur des bacs de rétentions. La grandeur de notre atelier est directement lié au type de pièce que nous traitons (Silos, charpente, ouvrage d'art...) et n'est pas le reflet d'une production de masse.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 1 : Implantation du projet par rapport aux zones ZNIEFF.
Annexe 2 : Implantation du projet par rapport aux zones de protection de biotope.
Annexe 3 : Implantation du projet par rapport aux réserves naturelles.
Annexe 4a et 4b : Carte stratégiques du bruit / Caen la Mer Bruit industriel de type A et Bruit routier de type b
Annexe 5 : Implantation du projet par rapport aux monuments historiques.
Annexe 6a : Atlas régional des zones humides
Annexe 6b : Profondeur de la nappe phréatique en période de très hautes eaux.
Annexe 7a et 7c : Plan de prévention des risques d'inondation de la Basse Vallée de l'Orne.
Annexe 7b : Atlas régionale des zones inondables
Annexe 8 : Implantation du projet par rapport aux périmètres de protection rapprochée (captages)
Annexe 9 : Implantation du projet par rapport au site inscrit.
Annexe 10 : Implantation du projet par rapport au site natura 2000. Annexe 11 : Diagnostic de pollution de sols.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Blainville sur Orne

le,

16. 01. 2018

Signature

